



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



CCI MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 juillet 2017

Invitation presse

Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, et Philippe JOCK, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique, signeront vendredi 30 juin 2017 des conventions pluriannuelles, conventions de cession de gré à gré de véhicules et une autre relative au dispositif Alerte Commerces.

La Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique représente plus de 28 000 commerçants, industriels et entreprises de services. Certains sont propriétaires de véhicules inemployés en état d'utilisation ou ne répondant plus à leurs besoins techniques. Cette première convention a pour objet la cession de véhicules remisés en état de fonctionnement par des ressortissants de la CCIM à la Préfecture, qui se chargera de les attribuer aux forces de sécurité de Martinique.

Dans la même lignée, une autre convention sera signée le même jour avec la SARA.

Une autre convention sera signée mettant en œuvre un partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique et la préfecture qui propose aux commerçants de participer à un programme innovant : le dispositif Alerte Commerces. Ce dispositif consiste à inscrire son numéro de portable dans un fichier confidentiel pour être prévenu en cas de danger. Dès lors qu'une agression (braquage, cambriolage ou autre fait de violence) est en cours ou qu'une arnaque est repérée et signalée aux forces de l'ordre, le commerçant reçoit un SMS d'alerte de la gendarmerie ou de la police nationale (selon les secteurs). Il peut ainsi prendre les dispositions qui s'imposent.

La presse est invitée à la signature de ces conventions et à la présentation des premiers véhicules cédés, mardi 4 juillet 2017 à la préfecture, 15h30.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*